



PRÉFET DES ARDENNES

Cabinet
Bureau de gestion de crise,
de défense et de sécurité nationale

ALERTE

Destinataires : Tous les Maires et les Services : Sous-Préfectures (SEDAN, RETHEL, VOUZIERS), Groupement de Gendarmerie (CORG), Délégation Militaire Départementale, Direction Départementale de la Sécurité Publique, SDIS (CTA), DDT, Conseil Départemental (Routes), DIR Nord, DDCSPP, ARS, DREAL, DSDEN, SAMU, ENEDIS, GrDF, Orange, SNCF, RTE, VNF, Adrasec 08, COZ

BULLETIN DE VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE ORANGE ORAGES

Valable du mardi 4 juin au mercredi 5 juin à 6h00

Le préfet des Ardennes vous informe que le département des Ardennes a été placé en vigilance ORANGE Orages. Météo France annonce une situation orageuse qui nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque de phénomènes violents.

Evolution prévue :

Le temps est instable avec des averses, éparses en début d'après-midi, plus fortes et plus fréquentes en fin de journée. Elles deviennent le plus souvent orageuses, et des chutes de grêle sont possibles. Le cumul de pluie peut atteindre 20 millimètres.

Vent modéré, de Sud-Sud-Est virant Ouest. Avec des rafales de 90 à 110 km/h, en début de soirée. Températures maximales : comprises entre 26 et 29 degrés. Ces températures se situent au-dessus des valeurs normalement observées.

Le risque d'orages isolés mais violents est annoncé entre 16h et 22h pour le département des Ardennes.

Pour la nuit prochaine :

Le caractère orageux s'estompe, les averses se raréfient, mais elles restent possibles jusqu'après minuit. En fin de nuit, changement de type de temps, le ciel se couvre et il pleut.

Conséquences possibles :

- des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires
- des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement
- de fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues
- des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables
- des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés
- les réseaux d'assainissement présentent un risque de débordement
- les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes »

- des coupures d'électricité peuvent se produire

Conseils de comportement:

- à l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent
- ne vous abritez pas sous les arbres
- évitez les promenades en forêt
- évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins

Charleville-Mézières, le 4 juin 2019

Pour le préfet, et par délégation,
La directrice des services du cabinet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Gabrelle'.

Anne GABRELLE